

Cahier du CEPI N° 11

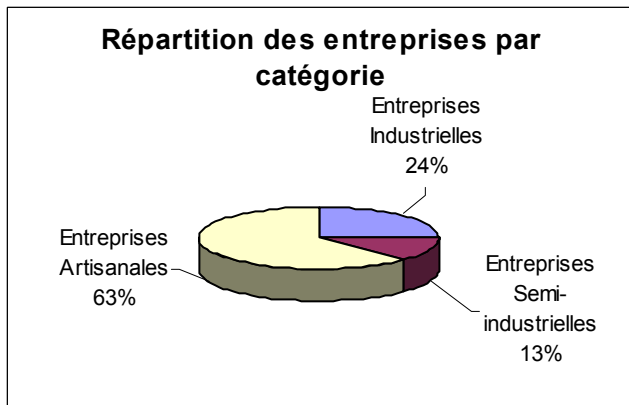
Etude de positionnement stratégique de la branche des briqueteries

PREAMBULE

La branche des briqueteries, en Tunisie, occupe une place de choix dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre. Elle a produit pour 204 millions de dinars en 2000.

LA SITUATION NATIONALE

En 2000, la branche des briqueteries comptait 123 entreprises, appartenant à trois catégories.



La production était de 3,7 millions de tonnes dont environ 90% sont assurés par les trente entreprises « industrielles ».

La branche emploie 7900 personnes, ce qui donne une productivité moyenne de 470 tonnes/Homme/an.

La capacité installée est de 5,7 millions de tonnes en 2000. Elle dépassera les 7 millions de tonnes en 2002.

Les investissements ont atteint 25 millions de dinars en 2000.

11 entreprises « industrielles », sur les 30 de la branche, ont déjà entamé leurs plans de mise à niveau.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Les principaux producteurs de briques et de tuiles, dans le bassin méditerranéen, sont la France, l'Espagne, l'Italie et la Turquie.

Le marché français connaît une évolution régulière de 4% par an, passant de 4,7 millions de tonnes en 1995 à 5,4 millions en 1999.

En Italie, la situation est différente, puisque la demande a enregistré une baisse de 1,5% entre 1995 et 1999. La production italienne de briques a été de 6,5 millions de tonnes en 1999.

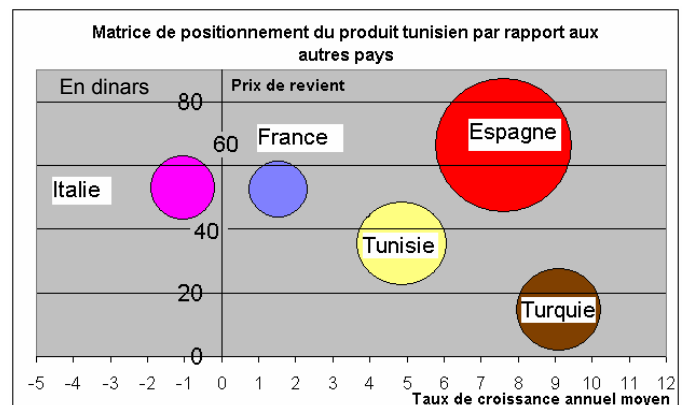
L'Espagne investit énormément dans la branche. Sa production est passée de 10,5 millions de tonnes en 1995 à 13,4 millions de tonnes en 1999, soit une augmentation de 6% par an. Pour les 5 prochaines années, on prévoit une progression suivant la même tendance.

Par ailleurs, avec une production en 1999 s'élevant à 24 millions de tonnes, la Turquie se place comme le premier producteur du bassin méditerranéen.

COMPARAISONS INTERNATIONALES

L'analyse du tableau de Benchmarking montre que :

- ◆ les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur sont minimes, contrairement aux autres pays de référence. La Turquie, par exemple, a exporté 1 million de tonnes de tuiles en 1999. L'Italie et l'Espagne en exportent annuellement 100.000 tonnes.



- ◆ La Tunisie se place au second rang en terme de prix de revient, après la Turquie. En France et en Italie, ces prix sont deux fois plus importants qu'en Tunisie. L'Espagne se place en dernière position, avec le prix de revient le plus élevé.
- ◆ La qualité, en Tunisie, est modeste par rapport aux autres pays de référence. Ceci est dû en grande partie à la non-application des normes qui sont actuellement facultatives. L'homologation de ces normes est en cours.

- ◆ La consommation d'énergie des briqueteries tunisiennes est de 450 thermies/tonne, contre 360 en France et 370 en Italie.
- ◆ Le taux d'encadrement en Tunisie est de 4% contre 6% en France et en Italie.

- ▶ Briques isolantes, et accessoires pour briques creuses
- ▶ Produits de parement, produits de pavage et produits de décoration

Marchés extérieurs porteurs

Des opportunités d'exportation se présentent comme suit :

- la France pour les tuiles,
- l'Espagne pour la brique creuse,
- la France, l'Italie et l'Espagne pour les accessoires et les produits de décoration.

OBJECTIFS 2006

Pour les entreprises industrielles

1) Amélioration de la productivité pour atteindre 850 T/H/an.

Pour atteindre cet objectif, il est important de :

- réaliser des améliorations techniques dans le processus de production ;
- augmenter le taux d'utilisation des capacités installées jusqu'à 80 % ;
- ramener le taux de rebut à 2 % de la production ;

2) Application des normes et la certification de 50% des entreprises industrielles.

3) Les produits nouveaux doivent constituer 10% de la production nationale. La moitié de ces produits serait destinée au marché extérieur.

Pour les unités semi-industrielles, l'objectif est d'en faire passer le tiers au rang d'entreprises « industrielles », moyennant un investissement important et une mise à niveau globale.

Pour les entreprises « artisanales », il y a lieu de :

- 1) réaliser des économies d'énergie de 45% ;
- 2) atteindre un taux d'exportation de 10%.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

➤ Actions techniques :

Pour les unités industrielles :

- améliorer l'automatisation des unités industrielles existantes ;
- améliorer la gestion de la production et de la maintenance ;
- encourager la mise en place d'un système assurance-qualité ;
- équiper les unités de systèmes d'empilage-dépilage automatique ;
- contrôler la qualité en cours et après fabrication ;
- se conformer aux normes européennes en matière de qualité, pour développer les exportations.

Pour les unités semi-industrielles :

Engager une restructuration de mise à niveau pour passer au rang des unités industrielles.

Pour les unités artisanales :

- utiliser le grignon comme combustible ;
- diversifier la gamme de production.

➤ Mesures institutionnelles :

- améliorer le taux d'encadrement ;
- assurer la formation du personnel ;
- faciliter l'accès aux avantages accordés en matière de formation professionnelle.

➤ Actions promotionnelles :

- développer une gamme de produit adaptée aux marchés cibles ;
- faire connaître le produit tunisien auprès des clients potentiels européens.

➤ Créations d'entreprises et Partenariat :

- 2 fiches projets types sont à promouvoir,
- 9 conseils pour fabriquer une brique de qualité,
- 7 partenaires potentiels à démarcher.

CRENEAUX PORTEURS

Produits porteurs en Tunisie

Ce sont les produits actuellement fabriqués et dont le marché est encore demandeur : Briques creuses pour murs extérieurs, Hourdis, Briques plâtrières, entrevous, etc.

Produits porteurs futurs

Ce sont les produits déjà employés dans d'autres pays et qui peuvent être fabriqués en Tunisie :

- ▶ Tuiles pressées ou extrudées